



GHR

Mulhouse Sud-Alsace

Conduite à tenir en tant que proches aidants

Publié le 19 octobre 2020

Retrouvez l'ensemble des recommandations en tant que proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie, en situation de handicap ou malades chroniques, dans le cadre du COVID-19.



En tant que proche aidant, vous venez en aide de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne proche en perte d'autonomie, du fait de son âge, de sa maladie ou de son handicap.

[Consulter ces recommandations en ligne](#)




RETOUR À LA LISTE



GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100
87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS